

Tome III

Du discernement spirituel

I - La tristesse et la joie

A. LA TRISTESSE

Le second vice de la partie colérique¹ de l'âme est, après la colère, la tristesse.

Tout comme le plaisir, la tristesse en elle-même n'est point un vice, mais comme lui, elle résulte du péché primordial. Comme le péché consiste essentiellement dans la séduction qu'exerce le plaisir, lequel fait sortir la raison hors d'elle-même, Dieu a attaché la douleur au plaisir, comme un antidote. C'est ce que Platon fait dire avec profondeur à Socrate : « Socrate se redressa alors pour s'asseoir sur son lit, replia la jambe, se mit à la frotter longuement de la main, et tout en la frottant nous dit : 'Quelle chose déroutante, mes amis, semble être ce que les hommes appellent l'agréable, et quel étonnant rapport sa nature entretient avec ce que l'on tient pour être son contraire, le pénible! En l'homme, aucun des deux ne consent à coexister avec l'autre, mais si on poursuit l'un et qu'on l'attrape, on peut presque dire qu'on est obligé d'attraper toujours aussi l'autre ; comme si, bien qu'étant deux, ils étaient attachés à une unique tête!' Et il ajouta: 'M'est avis que si Ésope avait songé à cela, il en aurait fait une fable : la divinité, voulant faire cesser cette guerre entre eux et ne pouvant y parvenir, ne fit qu'un seul morceau du sommet de leurs deux têtes attachées ensemble. Voilà pourquoi, quand l'un vous arrive, l'autre accourt à sa suite. Tel paraît justement bien être mon cas : dans ma jambe, à cause de la chaîne², il y avait le douloureux et, à présent, c'est l'agréable qui semble venir à sa suite³ »

Comme le plaisir, la tristesse est donc une énergie naturelle, ou plutôt une énergie greffée sur notre nature. Elle est un bien, moralement parlant, si elle obéit aux injonctions de la raison.

¹ Platon, *Phèdre*, 253 *de*. Allusion à l'allégorie platonicienne où l'âme est représentée sous la figure d'un cocher — qui représente la partie rationnelle — conduisant un attelage de deux chevaux: la partie désirante et la partie colérique. J'ai choisi, à la suite des Pères grecs, de rattacher tout au long de cet ouvrage les vices et les vertus à chacune des parties de l'âme: rationnelle ou irrationnelle.

² La chaîne dont il venait d'être délié en prison.

³ Platon, *Phédon*, 60 *bc*.

Elle est un vice dans le cas contraire, soit parce qu'elle dépasse la juste mesure, soit parce qu'elle est contre nature, dans le cas de l'envie ; ce sont donc ces deux formes de la tristesse en tant que vice qui feront l'objet de notre étude.

Au préalable, distinguons soigneusement le vice de tristesse du sentiment de tristesse qui accompagne tout péché et qui en est le fruit. Même s'il s'exprime par une passion voluptueuse et enivrante, le péché qui est en soi un désordre, est forcément accompagné d'un sentiment de tristesse infinie qu'on appelle le remords, plus ou moins audible, plus ou moins étouffé, selon les personnes et les situations :

*« Pouvons-nous étouffer le vieux, le long Remords,
 Qui vit, s'agite et se tortille,
 Et se nourrit de nous comme le ver des morts,
 Comme du chêne la chenille ?
 Pouvons-nous étouffer l'implacable Remords ?
 Dans quel philtre, dans quel vin, dans quelle tisane, Noierons-nous ce vieil ennemi,
 Destructeur et gourmand comme la courtisane, Patient comme la fourmi ?
 Dans quel philtre ? — dans quel vin ? — dans quelle tisane ? [...]
 Peut-on illuminer un ciel bourbeux et noir ?
 Peut-on déchirer des ténèbres
 Plus denses que la poix, sans matin et sans soir,
 Sans astres, sans éclairs funèbres ?
 Peut-on illuminer un ciel bourbeux et noir ?¹»*

Cette distinction étant clairement posée, passons à la première forme que prend le vice de tristesse lorsque le sentiment de tristesse dépasse la juste mesure.

1. La tristesse qui pêche par manque de mesure

Si la tristesse appartient à notre nature, il s'ensuit que nous ne devons ni ne pouvons l'en extirper, sans courir le risque de voir un jour ou l'autre la nature se venger. Il en va de même des larmes, présentes en nous pour s'écouler, non pour être réprimées. Elles agissent dans les grandes douleurs comme une soupape de sûreté, ainsi que le constate saint Basile : *« Ceux qui sont affligés ont quelque plaisir à pleurer, parce que les pleurs déchargent imperceptiblement leur âme de ce qui l'appesantissait. L'expérience confirme la vérité de cette parole. On a vu des personnes accablées des plus affreux malheurs, tomber dans des maladies incurables, apoplexies ou paralysies, parce qu'elles s'étaient opiniâtrées malgré la nature à ne pas verser de larmes. On en a vu d'autres expirer et succomber sous leur chagrin, parce que leurs forces étaient dépourvues de ce faible appui. La flamme s'étouffe dans sa propre fumée, lorsque celle-ci n'ayant point d'issue pour sortir*

¹ Charles Baudelaire, Les Fleurs du Mal: L'Irréparable

s'enroule sur elle-même. On prétend ainsi qu'une douleur trop violente affaiblit et éteint les facultés vitales, lorsque cette douleur ne sait s'exhaler au dehors.¹»

Mais dès que la tristesse, quelque légitime qu'elle soit par son objet (perte d'un être cher, trahison d'un ami, etc.) manque de mesure, elle devient néfaste. Par « manque de mesure », nous n'entendons point préconiser la médiocrité. Une douleur médiocre ressentie à la perte d'un père indique un amour filial médiocre.

Manquer de mesure, c'est être sans espérance et sans joie pour contrebalancer la tristesse, c'est tout miser sur la créature, de sorte que sa perte nous fait sombrer dans une tristesse suicidaire, dans le désespoir : « *L'excès de tristesse jette dans le péché parce que l'intelligence étant submergée, elle sombre aisément dans le désespoir, et que le désespoir tarit toute source d'action de grâces. Mais sache avoir une ferme espérance dans la bonté de Dieu.²* » Prenant pour modèle le Christ qui a pleuré sur Lazare, saint Basile déclare : « *N'est-il pas clair que voulant fortifier de toutes parts notre faiblesse, [le Christ] a renfermé dans de justes bornes les affections naturelles ? Il repoussa une insensibilité qui ne convient qu'à des bêtes féroces et il rejeta aussi ces excès de larmes et de gémissements qui sont indignes d'un être raisonnable. Il montra qu'il participait à la nature humaine en pleurant la mort d'un ami; et Il nous enseigna à éviter les extrêmes : l'abattement devant les souffrances et l'insensibilité dans les afflictions. [...] Il n'a permis ni aux femmes ni aux hommes de se complaire dans des lamentations et des pleurs excessifs : Il ne leur défend pas néanmoins de s'affliger dans leurs peines, ni même de verser quelques larmes, pourvu qu'ils le fassent doucement, sans éclats et sans cris, sans déchirer leurs vêtements, sans se rouler dans la poussière, sans se jeter dans toutes es extravagances que se permettent ceux qui ignorent les choses célestes. Quiconque est épuré par les instructions divines doit se fortifier par la droite raison comme sur un mur solide, repousser avec courage les attaques de ces douleurs immodérées et trop humaines, craindre qu'elles ne viennent assaillir l'âme faible et abattue, et la précipiter sans peine dans le désespoir. C'est une marque de faiblesse et de peu de confiance en Dieu de se laisser vaincre par les afflictions et d'y succomber. La tristesse s'empare des âmes molles comme les vers naissent surtout dans les bois tendres.³»*

Ces caractères « plus mous » sont un terrain idéal pour la dépression (si répandue aujourd'hui), pour la thrombose, l'infarctus du myocarde, ou autres accidents. La médecine moderne parle trop, il me semble, de coagulation du sang et de carence de vitamines, et pas assez des causes psychiques, en particulier de la paralysie de la volonté ou de sa faiblesse. La volonté joue pourtant un rôle de premier ordre, tant dans la prévention des maladies — qu'elles soient nerveuses et même parfois très infectieuses — que dans leur guérison. Napoléon disait de la peste que « son plus grand danger et sa plus grande propagation étaient dans la crainte, son siège principal dans l'imagination : en Égypte, tous ceux dont l'imagination était frappée périssaient. *La défense la plus sûre, le remède le plus efficace, étaient le courage moral.* Lui, Napoléon, avait impunément touché, disait-il, des pestiférés à Jaffa, et sauvé beaucoup de monde, en trompant les soldats pendant plus de deux mois sur la nature du mal : ce n'était pas la peste, leur avait-on dit, mais une fièvre à bubons. De plus, il avait observé que le meilleur moyen d'en préserver l'armée

¹ Saint Basile, Homélie sur l'Action de grâces (P. G. XXXI, 229). 20

² Basile, Homélie sur la Faim et la Sécheresse (P. G. XXXI, 317)

³ Saint Basile, Homélie sur l'Action de grâces (P. G. XXXI, 228-229, 232). 22

avait été de la mettre en marche et de lui donner beaucoup de mouvement : la distraction et la fatigue s'étaient trouvés les plus sûres garanties.¹» Goethe faisant le commentaire de ce passage écrit : « *Il a vraiment visité les pestiférés, pour montrer par un exemple que l'on peut triompher de la peste quand on est capable de triompher de la crainte. Et il a raison ! Je peux raconter un fait semblable dans ma propre vie : une fois je n'ai échappé à la contagion de la fièvre putride que par la volonté arrêtée de détourner de moi le mal. La volonté morale a, dans ces circonstances, une puissance incroyable. Elle sature pour ainsi dire le corps, et le met dans un état d'activité qui repousse toute influence pernicieuse. Au contraire, la peur est un état de faiblesse inerte qui rend plus sensible, et qui permet à tout ennemi de s'emparer de nous sans peine.*² »

Flaubert apporte lui aussi ce témoignage que c'est grâce à la volonté qu'il n'a pas sombré dans la folie : « Vous me demandez comment je me suis guéri des hallucinations nerveuses que je subissais autrefois ? Par deux moyens : 1° en les étudiant scientifiquement, c'est-à-dire en tâchant de m'en rendre compte, et, 2° par *la force de la volonté*³. J'ai souvent senti la folie me venir. C'était dans ma pauvre cervelle un tourbillon d'idées et d'images où il me semblait que ma conscience, que mon *Moi*⁴ sombrait comme un vaisseau sous la tempête. Mais je me cramponnais à ma raison. Elle dominait tout, quoiqu'assiégée et battue.⁵ »

a — Le suicide, fruit de la tristesse

Le fruit suprême et criminel de la tristesse est le suicide, qui est un phénomène très représentatif de notre malheureuse époque. Mais le condamne-t-on de façon catégorique, et une formidable levée de boucliers se dresse alors, et il nous est tenu des propos de ce type : « Vous n'avez pas le droit de juger, etc. » Et pourtant c'était l'acte suicidaire que nous condamnions et non son auteur ! Pourquoi la même levée de boucliers n'a-t-elle pas lieu lorsque nous condamnons l'homicide ou le viol, si ce n'est parce que notre époque, désespérée, éprouve une sorte de tendresse pour le suicide ? Aussi, bien loin d'être intimidés, nous déclarons avec force, nous hurlons, nous vociférons de toute la puissance de nos poumons que le suicide est un crime aussi grand, ni plus ni moins, que l'homicide. Si le plus grand acte de haine qu'on puisse commettre envers son prochain est de le tuer — car nous le savons, la haine détruit et l'amour édifie — le plus grand acte de haine contre soi-même est de se tuer. Si se tuer n'est pas un crime, alors tuer le prochain ne l'est pas non plus, car je ne suis pas tenu de l'aimer plus que moi-même. Proclamons donc avec saint Augustin : « *Aucun homme ne doit volontairement s'infliger la mort ; ni pour fuir les peines de cette existence, car il risque de tomber dans celles de l'éternité ; ni à cause des péchés d'autrui, car pour éviter un péché qui ne le souillait pas, il commence par se charger lui-même d'un péché qui lui est propre ; ni pour ses péchés passés, car, s'il a péché, il a d'autant plus besoin de*

¹ Emmanuel de Las Cases, Le Mémorial de Sainte-Hélène, 8 mars 1816.

² Johann Wolfgang Goethe, Entretiens avec Eckermann, 7 avril 1829

³ Souligné par Flaubert.

⁴ Souligné par Flaubert.

⁵ Gustave Flaubert, Lettre à Mlle Leroyer de Chantepie, 18 mai 1857.

vivre pour se guérir par la pénitence ; ni enfin pour désirer une vie meilleure, car il n'y a point de vie meilleure après la mort pour ceux qui sont criminellement responsables de leur propre mort¹ »

Reprenons point par point, dans la citation de saint Augustin, deux des raisons qu'avancent ceux qui veulent se donner la mort.

• **« Pour fuir les peines de cette existence »**

C'est la raison la plus fréquente. Et pourtant Job, visité par tous les malheurs à la fois et dans leur expression la plus extrême (perte de ses dix enfants, de ses troupeaux et de tous ses biens, épreuve d'une très grave maladie, sarcasmes outrageants de son épouse, jugements erronés de ses trois meilleurs amis à son encontre, etc.), ne céda nullement à la pensée du suicide, laquelle, détail émouvant, l'a bien assailli : *« Je sais que la mort m'extirpera, car la poussière est la demeure de tout mortel. Ah! Si je pouvais [si j'avais le droit de] me tuer, ou que, priant quelqu'un, il m'infligeât la mort !²»*

Et le décret suivant, d'une si noble simplicité, fait très grand honneur à Napoléon :

« Ordre du 22 floréal an X.

Le grenadier Gobain s'est suicidé par amour : c'était C'ailleurs un très bon sujet. C'est le second événement de cette nature qui arrive au corps depuis un mois. Le premier consul ordonne qu'il soit mis à l'ordre de la garde :

Qu'un soldat doit savoir vaincre la douleur et la mélancolie des passions ; qu'il y a autant de vrai courage à souffrir avec constance les peines de l'âme qu'à rester fixe sur la muraille d'une batterie. S'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu.³»

Chose lamentable, aujourd'hui plus que jamais on n'attend pas la venue des maux pour se suicider, on se suicide pour les prévenir ! Tel individu est menacé dans sa réputation : il se supprime. Un autre se voit bientôt assailli par un ramollissement cérébral qui, selon les données de la science médicale, le réduira infailliblement à une vie purement végétative : il se supprime. Et ainsi de suite. J'aurais envie de lui rétorquer : « Mais qui t'a garanti, mon brave, d'être encore en vie jusqu'à la date prévue par la faculté de médecine pour ce prétendu ramollissement cérébral ? Et en croyant dur comme fer à l'inexorabilité des prévisions médicales, n'es-tu pas en train de déposséder Dieu — à supposer que tu croies en Lui — de sa toute-puissance, et de Le rendre spectateur impuissant, enregistreur docile des fulminations toutes-puissantes et sans appel de la science médicale ? »

• **« À cause des péchés d'autrui »**

Saint Augustin a en vue les vierges qui se suicidaient de crainte d'être violées par leurs persécuteurs. Il leur répond, en faisant preuve d'une dialectique puissante : *« Si l'impureté reste le fait d'un autre que nous, elle ne nous souillera pas; si elle nous souille, c'est qu'elle est aussi notre fait. La pureté est une vertu de l'âme ; elle a pour compagne la force qui nous rend capables de supporter les*

¹ Saint Augustin, La Cité de Dieu, I, 26 (P.L. XLI, 39-40).

² Job 30, 23-24 (Septante)

³ Emmanuel de Las Cases, Le Mémorial de Sainte-Hélène, 2-3 août 1815.

plus grands maux plutôt que de consentir au mal. Or l'homme le plus pur et le plus ferme n'a pas en son pouvoir de disposer de sa chair mais seulement de consentir ou de refuser par l'esprit ; comment donc pourrait-il croire, s'il a une intelligence saine, qu'il a perdu la pureté parce que son corps violemment saisi aura servi à assouvir une impureté dont il n'est pas complice? Si la pureté pouvait être perdue de la sorte, elle ne serait assurément plus une vertu de l'âme. [...] Mais si die est un bien de l'âme, elle ne se perd pas même si le corps est violenté. Je dirais plus : s'il est vrai qu'en faisant des efforts pour ne pas céder à l'attrait des concupiscences charnelles, la sainte continence sanctifie le corps lui-même, j'en conclus que tant que l'intention de leur -exister se maintient ferme et inébranlable, le corps ne perd pas sa sainteté, car la volonté de s'en servir saintement persévère et, autant qu'il dépend de lui, il nous en ,se la capacité¹» Pour ôter tout scrupule à ces âmes vierges, le saint docteur précise : « Le corps peut être l'objet de mauvais traitements mais aussi des violences de la concupiscence d'autrui. Bien que tout ce qui est perpétré de cette manière ne fasse pas manquer à la chasteté, celui qui a la ferme résolution de n'y pas consentir cela ne laisse pas cependant de porter atteinte à sa pudeur. Mais qu'on ne croie pas qu'un tel acte, qui n'a probablement pu se dérouler sans quelque volupté de la chair, ait reçu l'assentiment de l'esprit.²»

Ici surgit une difficulté. Il existe de très rares cas de saintes femmes qui se sont tuées en fuyant des persécuteurs qui menaçaient leur virginité. Retenons l'exemple de sainte Pélagie d'Antioche qui, au moment où les soldats vinrent chez elle pour la conduire au tribunal, les éconduisit et se jeta du haut de la maison ; celui de sainte Domnina qui, pour échapper elle-même et surtout soustraire ses deux filles vierges, sainte Bérénice et sainte Prosdoké, aux soldats qui les poursuivaient à travers champs pour les faire comparaître devant le tribunal, se précipita avec elles au fond d'une rivière. Saint Chrysostome parle très élogieusement de la mort de ces quatre martyres, et saint Ambroise³ exalte sainte Pélagie et d'autres saintes ayant connu semblable fin. Qu'en penser ? Deux explications sont possibles.

Dans certains cas, les saintes n'avaient nullement l'intention de se suicider, mais uniquement d'échapper à leurs persécuteurs. Le cas le plus illustre est celui de Jeanne d'Arc, qui s'est jetée de la tour de Beurevoir haute de vingt-deux mètres, espérant échapper à ses geôliers et poursuivre sa divine mission. Le danger dans ce cas est celui de tenter Dieu, c'est-à-dire de prétendre L'obliger à faire un miracle pour nous sauver la vie : « *Alors le diable L'emmène à la Ville Sainte, Le place sur peur que tu ne heurtes du pied quelque pierre⁴*. Jésus lui dit : *'Il est encore écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu⁵.⁶*» Tenter Dieu, c'est décider d'accomplir un acte qui, humainement parlant, ne laisse aucune chance de survie et, *sans inspiration divine*, espérer y survivre. Tel saint, qui abordait volontairement les lions sans qu'ils lui fissent aucun mal, le faisait par inspiration divine. Évidemment, il serait très téméraire d'accuser une sainte aussi grande que Jeanne d'avoir

¹ Saint Augustin La Cité de Dieu, I, 18 (PL. XLI, 31).

² Saint Augustin, La Cité de Dieu, L 16 (PL. XLI, 30).

³ Saint Ambroise, Traité des Vierges, III. 7 (P.L. XVI, 229-32).

⁴ Psaume 90, 11-12.

⁵ Deutéronome 6, 16.

⁶ Matthieu 4, 5-7.

tenté Dieu. Néanmoins, son geste, d'après ses propres déclarations, n'est pas totalement dénué de faute (et c'est la seule faute que nous lui connaissons), car elle a agi alors, dit-elle, contre le commandement répété de ses voix. Concernant sainte Pélagie, on peut raisonnablement présumer que sa maison n'avait pas la hauteur d'un gratte-ciel, ni celle de la tour de Beaurevoir, de sorte que le saut de quelques mètres qu'elle fit pouvait très bien se faire, sans tenter Dieu, pour sauver à la fois sa virginité et sa vie.

Mais il se trouve aussi des saintes dont la mort ne peut être expliquée que par un suicide, celui-ci étant accompli sous l'inspiration de Dieu. « *Qui dira si ces vertueuses femmes, loin d'agir humainement, n'ont pas été divinement inspirées, et si, loin d'être fourvoyées, elles n'ont pas exécuté un ordre d'en haut, comme le fit Samson, dont il n'est pas permis de croire qu'il ait agi autrement que par obéissance ? Lorsque Dieu parle et intime un commandement précis, qui oserait faire un crime de l'obéissance et accuser la piété de se montrer trop docile ? Il ne sera assurément pas sans crime celui qui prendra la liberté d'immoler son fils à Dieu, sous prétexte d'imiter l'exemple d'Abraham. En effet, quand un soldat tue un homme pour obéir à l'autorité légitime, il n'est coupable d'homicide devant aucune loi civile ; bien plus, s'il ne le fait pas, il est accusé d'avoir négligé et méprisé l'ordre. Supposez au contraire qu'il ait agi de sa propre autorité, il eût été responsable du sang versé. De sorte que pour une même action, ce soldat est justement puni, qu'il l'ait exécutée sans en avoir reçu l'ordre, ou qu'en en ayant reçu l'ordre, il ne l'ait pas exécutée. Et si l'ordre d'un général a une si grande autorité, que dire d'un commandement du Créateur ?¹* » Objecter que le « suicide » divinement voulu, et somme toute très rare, de saints peut entraîner les gens à se suicider à leur tour, c'est aussi bête et faux que de prétendre que l'exemple d'Abraham pousse à commettre l'homicide.

b — La possession démoniaque

Nous allons maintenant considérer une chose extraordinaire, qui est à la fois cause et effet de la tristesse en tant que vice : la possession démoniaque. À moins qu'on ne soit un exégète « moderne », c'est-à-dire un personnage très profondément imbu de sa propre supériorité et se croyant plus intelligent que l'Esprit saint Lui-même, et qui, du haut de son piédestal scientifique et psychanalytique jette un regard de pitié sur le bétail humain des âges des ténèbres, apôtres et évangélistes inclus, et daigne, affranchi qu'il est de toute superstition, nous faire la « re-lecture » de leurs écrits, pour notre bonheur et notre instruction, je dis, à moins qu'on n'appartienne à cette race précieuse et privilégiée qui ne s'en laisse d'ailleurs pas conter, l'existence de cet être personnel qu'on appelle le démon est une des données les plus indiscutables de l'Écriture. Et l'action maléfique de cet être, en ce qu'elle a de violent, est à plusieurs reprises très nettement distinguée des maladies, à ce, bien entendu, par ces esprits « un peu simplets » que sont les prophètes et les apôtres auxquels il fut dit : « *Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, expulsez les démons.*² » L'Écriture dit aussi : « *Et Il en guérit beaucoup qui étaient affligés de diverses maladies, et Il expulsa de nombreux démons.*³ » Et ailleurs : « *En mon nom ils chasseront les démons, ils parleront des langues inconnues, ils prendront des serpents dans leurs*

¹ Saint Augustin, La Cité de Dieu, L 26 (P.L. XLI, 39).

² Matthieu 10, 8.

³ Marc I, 34.

mains, et s'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront aucun mal; ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront guéris.¹ » Il y a donc des maladies qui n'ont rien à voir avec le démon et d'autres, leur ressemblant en tous points — reconnaissons-le de bonne grâce — et indiscernables d'elles cliniquement, que l'on doit pourtant attribuer expressément au démon, comme la surdité, la cécité, le mutisme, etc. Saint Luc parle ainsi d'une infirme : « Il y avait là une femme possédée d'un esprit d'infirmité depuis dix-huit ans ; elle était toute courbée et ne pouvait absolument pas se redresser.² » De même, il apparaît bien que c'est le démon qui a frappé d'épilepsie l'enfant cité dans le passage suivant : « 'Maître, je T'ai amené mon fils, possédé d'un esprit muet qui le jette à terre, partout où il s'empare de lui, et [l'enfant] écume, grince des dents et devient raide'. [...] Dès qu'il vit Jésus, l'esprit se mit à agiter l'enfant de convulsions ; celui-ci tombant par terre, se roulait en écumant. [...] 'Et souvent [l'esprit] l'a jeté dans le feu ou dans l'eau pour le faire périr'. [...] Après avoir poussé des cris et avoir violemment secoué l'enfant, [le démon] sortit ; et [l'enfant] devint comme mort, si bien que la plupart des gens disaient : 'Il a trépassé'.³ »

À pareils témoignages, on peut en ajouter d'innombrables autres tirés de la Tradition. Saint Chrysostome, avec la concision et la précision d'Hippocrate, décrit ainsi, chez l'ascète Stagire, un accès démoniaque, cas manifeste d'une crise d'épilepsie : « *La torsion des mains et l'égarement des yeux, une bouche écumante, des accents inintelligibles et effrayants, le tremblement du corps, une insensibilité prolongée.*⁴ » Sainte Synclétique déclare : « *Nombreuses sont les embûches du diable. N'a-t-il pu ébranler une âme par la pauvreté ? Il lui présente la richesse comme appât. [...] Vaincu par la santé, il rend le corps malade. Comme il n'a pu exercer sa séduction par les plaisirs, il s'efforce d'égarer par des choses pénibles. Il envoie de graves maladies, avec la permission divine, afin de troubler, en ceux qui s'abandonnent pour cela à la tiédeur, leur amour de Dieu. Bien plus, il lacère le corps par de violentes fièvres, et le tourmente par une soif intolérable.*⁵ » « *Parfois même, affirme saint Jean Climaque, le démon impur va jusqu'à se saisir des organes génitaux et à leur faire subir naturellement des palpitations.*⁶ » Enfin, saint Basile écrit à sujet : « *Comme des hommes dont le regard est troublé par l'ivresse, les démoniaques voient des fleuves, des montagnes, des bêtes féroces, quand en réalité, rien de tout cela n'est présent à leur vue. Il leur semble avoir devant les yeux certaines couleurs, ils s'imaginent voir apparaître des visages d'hommes amis ou inconnus ; cependant aucune de ces visions n'est réelle, et ce ne sont là que les écarts et les égarements d'un esprit troublé et privé de ses facultés naturelles.*⁷ »

Et pourquoi donc les démons ne causeraient-ils pas des maladies ordinaires ? Si toute maladie a pour cause le péché — originel ou actuel — et si le démon est l'inventeur du péché, pourquoi ne serait-il pas capable d'engendrer la maladie ? Comment celui qui est capable de produire la cause,

¹ Marc 16, 17-18.

² Luc 13, 11

³ Marc 9, 17-18; 20, 22-26.

⁴ Saint Jean Chrysostome, Consolation à Stagire, I, 1 (P. G. XLVI, 426)

⁵ Les Apophtegmes des Pères du Désert, Collection alphabétique 7: Synclétique.

⁶ Saint Jean Climaque, L'Échelle sainte, 21 (P.G. LXXXVIII, 952).

⁷ Saint Basile Commentaires sur Isaïe, 13 (P. G. .7001, 565, 568

pourrait-il être incapable de produire l'effet ? Quand je songe à toute l'étroitesse et l'inintelligence d'une certaine apologétique qui veut à tout prix prouver que toute maladie causée par le démon n'est pas naturelle, n'est pas cliniquement identifiable, je suis effaré ! et je songe avec une grande tristesse à quel ridicule pareille apologétique livre notre sainte religion. Que le démon soit capable de causer des maladies *sui generis*, échappant à toute classification clinique comme à toute cause naturelle, je ne le nie pas. Mais quand une maladie décrite dans l'Évangile présente tous les caractères de l'épilepsie, pourquoi s'obstiner à démontrer que ce n'en est pas une — sous prétexte que le démon en est l'auteur — à y déceler quelque caractère insolite, tordant ainsi et les données de la médecine et les paroles de l'Évangile ?

« Mais de cette manière, me dira-t-on, la voie est ouverte à la négation du démon ». Nullement ! Si souvent on ne peut, des caractères intrinsèques de la maladie, conclure à une action démoniaque, on peut remarquer en revanche que nombre de ces maladies sont accompagnées de phénomènes confirmant l'action du démon. C'est là le point sur lequel l'apologétique devrait insister. Qu'on examine par exemple le récit du démoniaque de la terre des Geraséniens : « *Personne ne pouvait plus le lier, même avec une chaîne. Car il avait été souvent lié par des entraves et des chaînes, mais il avait rompu les chaînes et brisé les entraves, et personne n'avait la force de le maîtriser. [...] Les esprits supplièrent Jésus en disant : 'Envoie-nous dans ces porcs pour que nous entrions en eux'. Il le leur permit. Et les esprits immondes, sortant du possédé, entrèrent dans les porcs, et le troupeau se précipita du haut de l'escarpement dans la mer; il y en avait environ deux mille et ils se noyèrent.*¹ » Dans la *Vie de saint Antoine*, saint Athanase donne ces détails impressionnants : « *Une nuit, entrant dans sa cellule avec une légion des siens, le démon accabla Antoine de coups tels qu'il se trouva étendu sur le sol et incapable d'émettre un son. Les douleurs étaient si vives qu'il assurait que les coups portés par les hommes ne sauraient jamais causer une telle torture. [...] Cette nuit-là donc, [les démons] firent un tel vacarme que tout l'endroit paraissait trembler. Et comme s'ils eussent mis à bas les quatre murs de la petite maison, les démons tirent irruption, métamorphosés en bêtes sauvages et en reptiles. [...] Ceux, parmi ses connaissances, qui venaient chez lui, restaient dehors des journées et des nuits entières, car ces démons ne leur permettaient pas d'entrer. Ils entendaient alors à l'intérieur comme des foules qui poussaient des clameurs hostiles, faisaient tapage, émettaient des sons plaintifs et criaient : 'Vas-t'en de chez nous ! Qu'as-tu à faire au désert ?' Ceux qui étaient dehors crurent d'abord que des hommes étaient descendus chez lui par des échelles et le battaient. Scrutant l'intérieur du logis par quelque fente et ne voyant personne, ils conclurent qu'il était assiégé par des démons.*² » Saint Chrysostome rapporte ainsi les épreuves de Stagire, d'après les propos d'un ami qu'ils avaient en commun : « *Il me raconta l'effrayante vision qu'il eut pendant la nuit, je veux parler de ce pourceau fangeux qui, dans sa fureur inouïe, s'élançait continuellement sur Stagire et entraînait en lutte avec lui, si bien que le frère endormi à ses côtés, saisi de cette vision affreuse, se réveilla aussitôt et comprit que celui-ci était l'objet d'attaques démoniaques.*³ »

On peut donner d'innombrables exemples de ces phénomènes qui dépassent la puissance humaine, qui sont donc *surhumains* (mais non surnaturels, puisque le démon agit selon la

¹ Marc 5, 3-4 et 12-13.

² Saint Athanase *Vie de saint Antoine* (P.G. XXVI, 857, 861, 864).

³ Saint Jean Chrysostome, *Consolation à Stagire*, I (P. G. XLVII, 426).

puissance de sa nature, tandis que les actes surnaturels appartiennent à Dieu seul) et manifestent une action démoniaque. Le Message de la Saiette affirme par exemple : « *Des personnes seront transportées d'un lieu à un autre par ces esprits mauvais, et même des prêtres, parce qu'ils ne se seront pas conduits par le bon esprit de l'Évangile, qui est un esprit d'humilité, de charité et de zèle pour la gloire de Dieu. On fera ressusciter des morts et des justes.*¹»

Deux écueils sont à éviter : celui de considérer comme relevant du diable ce qui appartient aux choses humaines et à l'inverse, de considérer comme humain ce qui est diabolique. Le premier écueil est celui de l'ignorance et de la superstition. Ainsi, beaucoup d'exorcistes, au Moyen Âge, voyaient dans l'insensibilité d'une partie du corps, banalement explicable aujourd'hui par l'hystérie, le *sigillum diaboli*². De même, la télépathie, certes rare et extraordinaire, n'a elle non plus rien de diabolique.

Le second écueil est celui des « esprits forts ». Il fait aujourd'hui de tels ravages que si l'on parle du démon comme d'un être existant bel et bien, on risque, au moins dans les milieux « intellectuels » — comme dans certains cafés parisiens qui se piquent d'être les cafés de l'élite intellectuelle — d'être soupçonné de débilité mentale. Des « savants » avancent n'avoir jamais observé d'action démoniaque, mais n'est-ce pas évident quand on a des oeillères ? Pour toute réponse, puis-je hasarder une hypothèse ? Je suppose que, si malin que soit un esprit fort », le démon, s'il existe, l'est encore plus ! Le plus astucieux et le moins dupe parmi les « esprits forts » me concédera bien cela. En supposant donc que le démon existe, scrutons sa stratégie pour tromper un « esprit fort », et un esprit faible, ou superstitieux. Avec ce dernier, il n'a aucune raison de se dissimuler ; au contraire, il paraîtra dans toute sa gloire pour ainsi dire, il l'impressionnera le plus possible, afin de l'obséder et l'acculer au désespoir. Mais à l'égard de « l'esprit fort », il agira de toute autre manière. Impressionner un « esprit fort » par la manière phosphorescente, c'est l'ébranler dans ce qui constitue précisément son péché : l'incrédulité ; c'est l'amener peut-être à la foi. Or jamais le démon ne travaille contre son propre intérêt. Il fera donc exactement le contraire de ce qu'il a fait dans le premier cas : il incarnera la « Banalité », comme dans *Les Âmes mortes* de Gogol. Ou même, pour mieux plaire au « savant », il prendra les apparences les plus exactes de la schizophrénie : « *Tu es une hallucination! s'écrie Ivan à son double démoniaque, l'incarnation de moi-même, d'une partie seulement de moi [..] de mes pensées et de mes sentiments, mais des plus vils et des plus sots.*³»

Quand les manifestations diaboliques, en ce qu'elles ont de surhumain, peuvent être confondues avec les manifestations divines, il faut utiliser les critères moraux de discernement⁴. L'un des caractères les plus indiscutables de la possession démoniaque (en l'occurrence lorsque l'esprit de prophétie est simulé) est la compulsion : « *Le propre du devin, c'est d'être hors de soi,*

¹ Message secret de la Sainte Vierge à Mélanie de la Saiette: « C'est-à-dire que ces morts prendront la figure des âmes justes qui avaient vécu sur la terre, afin de mieux séduire les hommes ; ces soi-disant morts ressuscités, qui ne seront autre chose que le démon sous ces figures, prêcheront un autre Évangile contraire à celui du vrai Christ-Jésus, niant l'existence du Ciel, soit encore les âmes des damnés. Toutes ces âmes paraîtront comme unies à leurs corps.

² Sceau du diable.

³ Fédor Dostoïevski, *Les Frères Karamazov*, XI, 9.

⁴ Georges Habra, *La Mort et l'Au-delà* (2^e éd.), II, p. 33-36.

*c'est de subir une violence ; d'être poussé, tiré, traîné de force comme un fou furieux dont on s'emparerait. Il n'en est pas ainsi du prophète, tout ce qu'il profère, il le fait avec une intelligence éveillée, une sobre tranquillité et une pleine conscience. [...] Écoute donc ce que dit Platon à ce sujet : 'Les devins et ceux qui rendent des oracles expriment moult belles idées mais en ignorent la signification'¹ Entends un autre poète faisant la même observation : quand à force de prestiges et de sortilèges, quelqu'un était parvenu à livrer un homme au démon, cet homme rendait des oracles, et on le voyait en même temps s'agiter, être pris de convulsions et ne pouvoir contenir l'impulsion du démon ; brisé, rompu, il paraissait devoir succomber à cette torture. C'est alors que le poète adresse ces paroles à ceux qui étaient les responsables de cette possession : *Déliéz-le. Mortel comme il est, il ne peut soutenir davantage le dieu qui l'agite!* Pais cet homme dit lui-même: *Déliéz-moi. Ôtez de ma tête toutes ces couronnes de fleurs ; baignez mes pieds d'une eau pure. Effacez de ma personne ces caractères qui causent mes transports, afin que je revienne à moi.*² ' [Dieu] n'exerce aucune contrainte sur les prophètes, agit par conseils, par exhortations, par menaces, en enténébrant leur intelligence. Car le propre du démon est de semer le trouble, la fureur et de plonger dans la plus profonde obscurité. Le propre de Dieu est au contraire d'illuminer et d'enseigner avec intelligence x qui est nécessaire.³ »*

Les possédés ne sont pas forcément méchants. Il est néanmoins plus vraisemblable que le démon incline à habiter dans une âme vicieuse : « *Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre par des lieux arides en quête de repos et il n'en trouve pas. Alors il se dit: 'Je vais retourner dans ma maison, d'où je suis sorti'. À son arrivée, il la trouve libre, balayée, bien en ordre. Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, ils y entrent et s'y installent. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.*⁴ » Cette préférence des démons pour les âmes vicieuses est affirmée aussi par saint Jean Chrysostome dans une homélie pleine de feu, où il les félicite ses auditeurs de ce qu'ils sont restés pendant les prières dites pour les possédés et où il les corrige en même temps de leur bavardage à l'intérieur de l'église : « *Que fais-tu, ô homme ? Tu vois cette foule de captifs debout près de toi, ce sont tes frères, et toi, tu bavardes sur des affaires qui ne les concernent en rien! Ce spectacle à lui seul n'est donc pas capable de te frapper de terreur et de t'amener à la commisération ? Ton frère est dans les chaînes, et toi, dans l'insouciance ? Comment pourras-tu être pardonné, dis-moi, si tu te montres à ce point insensible, inhumain et cruel ? Ne crains-tu pas, tandis que tu bavardes avec insouciance et indifférence, qu'un démon ne s'échappe de l'une de ces âmes et, trouvant la tienne 'libre et balayée', ne vienne s'y installer très facilement comme dans une maison dépourvue de porte ? [...] Après la participation aux mystères, après l'action bienfaisante du bain baptismal, après leur union étroite avec le Christ, ces brebis ont pu être arrachées au bercail par le loup qui les retient auprès de lui, et toi, à la vue de ce désastre,*

¹ Platon, Apologie de Socrate, 22c.

² Ces vers ne se trouvent dans aucun poète ancien. Chrysostome veut parler de la pythie de Delphes, dont ces paroles sont comme des débris de ses oracles et les expressions d'un esprit impur qui demande la grâce de la liberté.

³ Saint Jean Chrysostome, Homélie 29 sur la Première Épître aux Corinthiens 1, 2 (PG LXI, 241-2).

⁴ Matthieu 12, 43-45.

tu ne verses pas une larme ? insouciant et bayant aux corneilles, il aura vite fait d'y entrer comme dans une maison abandonnée [.. .] ¹»

Les cas de possession ne s'expliquent pourtant pas tous par la négligence, ni par les péchés de ceux qui en sont victimes. L'état de grâce est compatible avec, non seulement l'obsession démoniaque telle que l'ont éprouvée Job, saint Antoine, le Curé d'Ars et beaucoup d'autres, mais aussi avec la possession. « *Le péché est plus funeste que le démon ; car le démon rend humble. Avez-vous observé, lorsque les possédés ont un moment de répit, combien ils sont confus et attristés, comme la honte est peinte sur leur visage, comme ils n'osent lever les yeux ? Voyez l'absurdité : ceux-ci rougissent de ce qu'ils souffrent, et nous, nous ne rougissons pas de ce que nous faisons. Ils sont tout confus du traitement qu'ils subissent, et nous ne le sommes pas lorsque nous commettons une iniquité ! Pourtant, loin de devoir leur inspirer de la confusion, leur état ne mérite qu'indulgence, compassion, pitié, louanges et admiration profonde, si, en butte aux persécutions du démon, ils endurent tout avec action de grâces. [...] De leur triste état, les possédés retirent un double avantage : l'un, qui est de devenir sages et plus philosophes ; l'autre, qui est de s'en aller purs devant le Seigneur puisqu'ils ont subi ici-bas le châtement de leurs propres péchés.² » Un canon du IV^{ème} siècle montre bien que ces fidèles étaient admis à la communion, sous certaines conditions : « *Si un fidèle Prends bien garde que le démon, frayant son chemin, ne surprenne ton âme, et, dès que tu constates sa présence, réfugie-toi en toute hâte auprès du Seigneur pour que le démon, voyant ton âme fervente et vigilante, juge que ton esprit lui sera toujours inaccessible. S'il te voit devient possédé, doit-il ou non participer aux saints mystères ? — S'il ne révèle pas le mystère ni ne blasphème d'aucune façon, qu'il y participe, mais cependant pas tous les jours ; il lui suffit [d'y participer] le dimanche.³»**

Comment lutter efficacement contre la possession et l'obsession démoniaques ? Sachons tout d'abord que la puissance qu'exerce sur nous le démon est limitée par la permission divine, que ce soit sur nous ou même sur les porcs ! Il est rare que le démon puisse vraiment nuire à un homme de Dieu qui, dans tous les cas, sortira auréolé et grandi de la lutte : « *Abraham, [disciple] de l'abbé Agathon, demanda à l'abbé Pimen : 'Pourquoi les démons me font-ils la guerre ?' Et l'abbé Pimen de lui répondre : 'Est-ce à toi que les démons font la guerre ? Ils ne nous font point la guerre tant que nous accomplissons nos désirs. Car nos désirs sont devenus pour nous des démons et ce sont eux qui nous harcèlent pour que nous les accomplissions. Mais si tu veux savoir à qui les démons font la guerre, c'est à Moïse⁴ et à ses semblables.⁵ »*

¹ Saint Jean Chrysostome, Homélie 4: Sur l'incompréhensibilité de Dieu ou quatrième homélie contre les Anoméens (P.G. XLVIII, 733-4).

² Saint Jean Chrysostome, Homélie 41: Actes des Apôtres (P. G. XXXIII, 293).

³ Canons de Timothée d'Alexandrie (P. G. XXXIII, 1297).

⁴ Moïse l'Abyssin, ancien esclave noir, se fit moine sur le tard. Formé par l'abbé Isidore, il devint prêtre et l'un des grands vieillards de Scété. Il se distinguait entre tous par sa componction et son humilité. Doux et affable avec tous, il était si accueillant qu'il ne jouissait plus d'un moment de tranquillité. Sur le conseil de Macaire, il se retira dans une plus grande solitude à Pétra. Tué par les Maziques en 407, il mourut ainsi de la mort sanglante qu'il avait désirée et prédite.

⁵ Les Apophtegmes des Pères du Désert, *Collection alphabétique 16: Pimen.*

Aussi, lorsqu'il agit à l'encontre d'un homme de Dieu, le démon manifeste d'ordinaire son impuissance par des menaces d'autant plus creuses qu'elles sont plus vociférantes : « *Parce que les démons ne peuvent rien nous faire si Dieu ne le permet, et comme ils sont ainsi empêchés d'agir par eux-mêmes, ils ne font que nous menacer. Car s'ils avaient le pouvoir d'agir librement, ils n'en seraient pas réduits à seulement vouloir nous faire du mal, mais nous le feraient immédiatement, leur volonté étant toute prête à cela, et surtout contre nous [...] Si le pouvoir gisait en eux, ils ne se déplaceraient pas en foule, ne feraient pas des apparitions, ne séduiraient pas en opérant de multiples métamorphoses; mais il suffirait qu'un seul d'entre eux vînt et fit ce qui est en son pouvoir et vouloir. [...] L'ange véritable envoyé par le Seigneur contre les Assyriens n'eut assurément pas besoin d'une troupe nombreuse, ni d'apparitions étrangères à lui, ni de tambours ni de trompettes; mais il usa sereinement de sa puissance et soudainement tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes*^{1,2}» Pareillement, dans une bagarre, plus les pugilistes vocifèrent et menacent, et moins je suis inquiet, car le manque d'action trouve son exutoire dans la parole et le bruit —la grandiloquence socialiste n'en est-elle pas la preuve ? Cependant, méfions-nous ! On ne sait jamais...

Donc, si nous restons imperturbables, le démon n'osera pas trop se frotter à nous. Mais s'il perçoit que nous sombrons dans la pusillanimité, son audace, impudent qu'il est, n'aura plus de bornes. Quand on a peur d'un chien, il aboie de plus belle et peut même mordre : « *Courons avec une joie mêlée de crainte au combat remarquable auquel Dieu nous appelle. C'est aux démons que nous devons faire la guerre; ne les redoutons pas. Bien qu'invisibles eux-mêmes, ils observent le visage de notre âme, et s'ils le trouvent altéré par la pusillanimité, ils prennent d'autant plus féroce les armes contre nous. Car ils comprennent dans leur ruse que nous avons peur. Prenons donc les armes contre eux avec courage, aucun d'eux ne s'attaquera à un combattant résolu.*³»

On comprendra alors le sens profond de la parole de saint Chrysostome : « *Le démon n'est point en nous la cause du découragement; mais c'est le découragement plutôt qui donne des forces au démon et qui nous suggère les mauvaises pensées.*⁴ »

Il faut recourir aussi à l'exorcisme, couramment pratiqué par le Christ et les apôtres, et dont l'importance est soulignée par la parole : « *Cette race ne sort que par la prière et le jeûne.*⁵» Si l'exorcisme public est soumis actuellement à certaines restrictions par l'Église, on doit savoir que l'exorcisme privé, dont la puissance ne diffère en rien de l'exorcisme public (si ce n'est qu'à celui-ci profite de surcroît la prière d'une grande assemblée), est du ressort de tout prêtre. Tout prêtre, en effet, est implicitement exorciste, puisque, dans l'office du baptême selon le rite byzantin par exemple, le prêtre prononce quatre exorcismes sur celui qu'il va baptiser, exorcismes qui ne le cèdent en rien en puissance au rite proprement dit d'exorcisme.

¹ 2 Rois 19, 35.

² Saint Athanase, Vie de saint Antoine (P. G. XXVI, 885, 888).

³ Saint Jean Climaque, L'Échelle sainte, I (P. G. LX;(XVIII, 641)

⁴ Saint Jean Chrysostome, Consolation à Stagire, II, 1 (P. G. XLVII, 449).

⁵ Matthieu 17, 21.

2. La tristesse contre nature: l'envie

a— Caractéristiques de l'envie et ses effets

Tandis que la première espèce du vice de tristesse est conforme à la nature — puisqu'elle part de réactions naturelles — et ne pèche que par faute de mesure, il n'en est pas ainsi de l'envie qui, elle, est contre nature, tout comme l'homosexualité l'est par rapport à la fornication. L'homme qui se laisse abattre par la perte d'un enfant peut se prévaloir de l'amour paternel pour atténuer, sinon excuser, sa faute. Mais quelle excuse peut invoquer celui qui fait sa propre tragédie du bonheur des autres, surtout de celui de ses prétendus « amis », et qui éprouve une joie sinistre dès qu'il les voit dans le malheur ? Aussi, aucun sentiment n'est inavouable au même degré que l'envie : « *Ce qui ajoute encore à La gravité de ce vice, c'est l'impossibilité de l'envieux à dévoiler son mal. Il marche tristement, la tête baissée, il s'agite et se lamente, en proie au mal secret qui le dévore. Demandez-lui quelle est sa maladie, il rougirait de l'avouer. Comment oserait-il dire : 'J'aime dénigrer et je suis amer, le bonheur de mon ami m'aigrit et je m'attriste de la joie de mon frère ; je ne puis souffrir le spectacle de la prospérité d'autrui ; au contraire, le bonheur de mon prochain fait mon supplice ?' Voilà ce qu'il répondrait s'il voulait être sincère. Mais, n'osant découvrir une plaie aussi honteuse, il renferme en lui-même le mal qui le consume lentement et dévore ses entrailles.*¹ »

L'envie refusant de dire la vérité, s'attribue les motifs les plus nobles pour déverser sur l'adversaire, avec un venin parfois bien dissimulé sous les apparences d'une parfaite correction, les accusations les plus laides et les plus méchantes. Ainsi les Juifs, s'ils ont fait crucifier le Christ, c'est parce qu'il blasphémait et incitait à la révolte contre César; les Athéniens eux, n'ont condamné Socrate que parce qu'il corrompait la jeunesse, cet imposteur ! Les évêques n'ont harcelé Origène toute sa vie que parce qu'il était un hérétique! Brutus n'a poignardé César dans le dos que parce que ce dernier était devenu un tyran, tandis que Brutus lui, était l'ami du peuple! Les honnêtes gens qui ont fait échouer la *Phèdre* de Racine n'étaient mus que par un noble amour de l'art et une extatique admiration de la *Phèdre* de Pradon ! Marx et Lénine ne sont que des Christs réincarnés, venus dans un monde corrompu pour défendre les intérêts des pauvres et des « travailleurs » contre les « bourgeois nantis »! Si Grégoire de Naziance à plusieurs reprises a fui le sacerdoce et les charges qui y sont attachées, c'est parce qu'il était désobéissant selon les uns, timide selon d'autres, ambitieux et convoitant l'épiscopat selon une troisième catégorie, inconstant selon une quatrième qui pense avoir trouvé « le fin mot de l'affaire »!

Les dommages que s'inflige l'envieux ne sont pas seulement psychiques mais également physiques. Il est étrange que la médecine, si lucide en général sur les ravages causés dans le corps par la luxure, la gourmandise, la colère et l'abattement, soit si aveugle par rapport à l'envie, la haine, la rancune, l'orgueil, l'oisiveté... C'est que ces derniers vices se traduisent moins visiblement sur le corps. Il n'en reste pas moins vrai que leur action aussi néfaste et corrosive : « *L'envie, disait Antisthène, ronge les envieux comme la rouille ronge le fer.*² » Saint Basile affirme : « *Parmi les*

¹ Saint Basile, Homélie sur l'Envie, 1 (P. G. XXXI, 373).

² Diogène Laërce, Vie, Doctrines et Sentences des Philosophes illustres, VI,

passions qui prennent naissance dans l'âme des hommes, aucune n'est plus funeste que l'envie. Elle nuit moins à ceux qu'elle attaque qu'à celui qui l'éprouve, et qui trouve en elle un bourreau domestique. L'envie mine et consume ceux dont elle s'empare, comme la rouille ronge le fer. On prétend que les vipères déchirent en naissant le ventre de leur mère ; c'est ainsi que l'envie a coutume de consumer l'âme qui t'enfante avec douleur.¹» Saint Grégoire de Naziance l'appelle « la destructrice de ceux qui en sont atteints, le poison de ceux qui l'éprouvent, la passion qui seule, est à la fois la plus injuste et la plus juste: la plus injuste, parce qu'elle jette le trouble dans ce qui est bien, la plus juste parce qu'elle consume ceux qui l'ont en eux!²» Et saint Chrysostome : « Eux seuls sont maltraités, ils ont au coeur un ver qui les ronge sans cesse et ils alimentent la source d'un venin plus amer que tout fiel. [...] Le ciel est inaccessible à celui que consume ce vice et en attendant le ciel, la vie d'ici-bas ne lui est pas une vie. Car ni la larve d'insecte qui s'incruste, ni le ver, n'ont coutume de ronger le bois et la laine, autant que la fièvre de l'envie consume les os mêmes de ceux dont l'oeil est mauvais, et corrompt toute la sagesse de leur âme.³» Il n'est d'ailleurs pas jusqu'à l'aspect physique de l'envieux qui ne trahisse cette consommation : « Le visage de l'envieux décèle le mal qui le dévore : il a l'oeil sec et terne, la joue pendante, le sourcil affaissé.⁴»

Le caractère tragi-comique de cette consommation est dans son incapacité à porter atteinte au prochain, à moins que l'envieux ne se mette à calomnier ou à commettre un meurtre ou n'importe quel autre mal, ce qui n'est pas régulièrement le cas : « Les flèches lancées avec force, lorsqu'elles rencontrent un corps dur et impénétrable, reviennent frapper celui qui les a lancées : ainsi les efforts de l'envie, sans nuire à ceux qu'elle attaque, ne font que blesser l'envieux. Quel est l'homme dont la jalouse tristesse a jamais pu porter atteinte au bonheur d'autrui ? [...] Cependant, ceux que l'envie tourmente sont considérés comme plus funestes que les animaux venimeux : ces derniers ne répandent leur venin que dans la blessure qu'ils ont faite, de sorte que la partie lésée par leur morsure est lentement envahie par la gangrène, tandis que les envieux, comme le croient certaines personnes, infligeraient le malheur par leurs seuls regards. C'est ainsi que les corps les mieux constitués, les corps dans la fleur de la jeunesse, dans la vigueur de l'âge, dépérissent dès qu'ils sont enviés, et toute leur majesté est anéantie d'un seul coup, comme si un flux funeste, coulant des yeux des envieux, les avait gâtés et corrompus ! Quant à moi, je repousse cette fable comme vulgaire et introduite dans les gynécées par de vieilles femmes ; mais je dis que les démons, ennemis de tout bien, quand ils rencontrent des personnes ayant avec eux des affinités, les font concourir à leurs mauvais desseins, et vont jusqu'à se servir des yeux de de l'envieux pour opérer leurs maléfices. Après cela, tu n'as pas horreur de te constituer le ministre de ces démons funestes, de faire bon accueil au malin par qui tu te rends l'ennemi de ceux qui ne t'ont en rien lésé, que dis-je, t'ennemi de Dieu même qui est la bonté par essence et qui ne connaît pas l'envie ?⁵» Saint Basile croit à la réalité des effets du mauvais oeil et les attribue au démon, mais repousse la superstition

¹ Saint Basile Homélie sur l'Envie, I (P.G.XXXI, 372-3).

² Saint Grégoire de Naziance, Sur lui-même, et à ceux qui disaient qu'il désirait le siège de Constantinople Discours 36, 4 (P.G. XXX VI, 269).

³ Saint Jean Chrysostome, Homélie 31 sur Première Épître aux Corinthiens, (P.G. LXI, 264).

⁴ Saint Basile, Homélie sur l'Envie, 5 (P.G. XXXI. 380-1).

⁵ Saint Basile, Homélie sur l'Envie, 5 (P.G. XXXI. 380).

qui attribuerait à cet oeil une puissance magique, et cela en accord avec l'enseignement de l'Église. On lit par exemple cette prière dans le rituel byzantin : « *Éloigne, fais fuir et congédie toute opération diabolique, toute irruption satanique, toute machination et curiosité malveillante, toute action mauvaise et tout mouvement d'envie que les yeux d'hommes malfaisants et méchants pourraient jeter sur le serviteur de Dieu N. Toi, Seigneur qui aimes les hommes, étends Ta main puissante et Ton bras très glorieux sur ton serviteur qui, pour sa beauté, son courage ou son bonheur, est victime de la jalousie de l'envie, du mauvais oeil [...] et envoie-lui un ange de paix, puissant gardien de l'âme et du corps, pour réprimander et éloigner tout dessein diabolique, toute pratique de sorcellerie, toute attaque de l'envie de la part d'hommes corrupteurs et envieux. [...]*¹ »

Il va de soi que les boucles d'oreilles bleues, les fers à cheval suspendus sur la porte d'entrée, et les autres moyens en usage pour se prémunir contre l'oeil mauvais ou s'attirer le bonheur ne sont que de ridicules superstitions comme celles que saint Chrysostome fustige ici : « *Quelle est donc cette pratique ridicule ? Elle semble n'avoir l'air de rien — et c'est pourquoi je gémiss — mais elle est le principe d'une vraie démence et de la dernière folie. Des femmes, des nourrices ou des servantes mettent de la fange dans l'eau du bain des enfants et y trempant leurs doigts, elles en marquent le front de ceux qu'elles baignent. Et si vous leur demandez ce que signifie cette fange, elles vous répondront qu'elle a la puissance de détourner le mauvais oeil, la jalousie et la haine. Vraiment ! Quelle vertu peut avoir la fange ? Quelle puissance peut avoir la boue ? Elle aurait, dites-vous, la force de repousser tous les assauts du diable ! [...] Si la boue est si avantageuse à un enfant, que ne pratiquez-vous ce même rite dans un âge avancé, alors que vous concentrez sur vous un plus grand nombre d'yeux jaloux ? Et pourquoi ne pas étaler sur tout votre corps cette fange dont vous oignez votre front ? Si une simple onction sur le front produit de si grands effets, pourquoi ne pas l'étendre au corps tout entier ? [...] Dieu vous a honoré du [saint] chrême, et vous, vous vous déshonorez ? C'est de la croix, cette invincible protectrice, qu'il faut se signer le front, et vous, vous la rejetez pour vous plonger dans la démence satanique ?² »*

La perversité des envieux les exclut certainement du Royaume des cieux : « *L'envie est exclue du chœur des dieux*³ », écrivait Platon. Comment comprendre alors que deux ou trois paraboles évangéliques aient représenté les justes sous les traits d'envieux ? Dans la parabole de l'Enfant prodigue, le fils aîné devient jaloux de la chaleur l'accueil que manifeste son père à son frère repent. Dans celle des Travailleurs de la vigne, les travailleurs de la première heure se plaignent au maître de n'être pas plus rétribués que ceux qui n'ont travaillé qu'une heure, ce qui attire à l'un cette réponse du maître : « *Mon ami, je ne te lèse en rien : n'est-ce pas d'un denier que nous sommes convenus ? Prends ce qui te revient et va-t-en. Il me plaît de donner à ce dernier venu autant qu'à toi : n'ai-je pas le droit de disposer de mes biens comme il me plaît ? Ou bien ton oeil est-il mauvais parce que je suis bon ?⁴ »* Pour saisir le sens de cette représentation de justes sous les traits d'envieux, il faut bien se rappeler que le dessein d'une parabole n'est pas de considérer chaque détail comme une vérité dogmatique, mais de le comprendre dans l'esprit général de la fiction qu'emprunte toute parabole. La première d'entre elles veut montrer en exemple la chaleur

¹ Prière contre l'envie selon le rituel byzantin.

² Saint Jean Chrysostome, Homélie 12 sur Première Épître aux Corinthiens, 7 (P.G. LXI, 106).

³ Platon, Phèdre, 274 a.

⁴ Matthieu 20, 13-15.

de l'accueil que le Père céleste réserve à tout pécheur repentant; cette chaleur est telle que même un juste, comblé des biens qu'il a reçus, pourrait en devenir jaloux... comme si un juste pouvait être capable de jalousie! C'est exactement dans le même esprit qu'il faut appréhender la parabole du berger qui quitte les quatre-vingt-dix-neuf brebis pour aller à la recherche de celle qui est perdue. C'est une manière étonnamment forte, paradoxale, d'inculquer une vérité. C'est comme si l'on disait à un musicien pour le complimenter: « Mozart crèverait d'envie dans son tombeau s'il entendait ta musique ! » Il est certain que Mozart ne mourrait point d'envie en l'occurrence, et tout le monde comprend le sens de cette phrase ; en exprimant l'impossible, on arrive à inculquer d'une manière inouïe une vérité. Dans la seconde parabole, il est question du moment de la conversion ou du don de la foi qui varie selon les personnes. Le Christ veut donner du courage aux pécheurs et aux incroyants en leur montrant qu'il n'est jamais trop tard pour se convertir, et même, que l'ardeur mise à se convertir peut compenser la brièveté du délai accordé, pouvant aller jusqu'à rendre ceux qui se convertissent à la dernière minute (comme le larron) égaux aux saints. Là encore, l'égalité de rétribution entre les premiers et les derniers pourrait provoquer la jalousie de ceux qui sont fidèles à Dieu depuis le commencement de leur vie, si tant est, chose impossible, que les saints puissent éprouver de la jalousie.

b — Remèdes à l'envie

Comment peut-on guérir de ce vice ? Le remède à prescrire dépend de la nature des biens enviés. L'envieux peut envier dans le prochain, soit les biens naturels — la richesse, la santé, la beauté ou l'éloquence, biens tous dépourvus de la seule valeur réelle qu'est la valeur morale —, soit les biens spirituels. Dans le premier cas, il n'envie que parce qu'il surestime ces biens-là, les considérant comme étant les biens suprêmes ; et il ne pourra guérir de son envie qu'en faisant le dur apprentissage de ce que sont les vrais biens. Dans le second cas, qu'il réfléchisse à la contradiction flagrante qu'il y a à marquer son estime pour ces biens par un sentiment qui est aussi incompatible avec eux que l'eau ne l'est avec le feu. Comment peut-on honorer la bonté par la méchanceté, et la sainteté par la noirceur et par la haine ? Si le bien est diffusif de soi, il faut se réjouir de le trouver chez les autres et s'attrister du contraire.

La personne qui est l'objet de l'envie peut, elle aussi, contribuer d'une manière non négligeable à la guérison de l'envieux. Qu'elle sache d'abord que les assauts de l'envie, loin de lui faire aucun mal, ne servent qu'à rehausser son mérite. Il en fut ainsi des cinq manuscrits du procès de condamnation de Jeanne d'Arc que Cauchon fit écrire dans la meilleure calligraphie pour l'éternelle infamie de celle que l'on traitait de « sorcière » et qui sont devenus le plus beau monument à la gloire de cette héroïne. Comme le dit Pascal magnifiquement : *« C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage. Toutes les lumières à la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne font que l'irriter encore plus. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre ; quand on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge ; mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales, car il y a cette extrême différence que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque, au lieu que la vérité subsiste éternellement et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle*

est éternelle et puissante comme Dieu même.¹» Cette assurance dans le triomphe final de la vérité rendra la personne enviée humble, patiente, prévenante à l'égard de l'envieux, éloignée de toute arrogance et de tout ce qui pourrait le provoquer, lui donnant la primauté en tout, comme fit un fameux Père du désert avec un grand succès : « Il y avait en Égypte, avant que n'y arrivent le Père Pimen et ses compagnons, un ancien qui était d'une grande science et qui jouissait d'une haute considération. Lors donc que le groupe du Père Pimen monta de Scété, les gens délaissèrent ce vieillard pour aller chez le Père Pimen. Le vieillard en devint jaloux et dénigra le Père et ses compagnons. Celui-ci en fut peiné et dit à ses frères : 'Que faire pour ce grand vieillard, car les gens nous jettent dans la tribulation en l'abandonnant et en s'attachant à nous qui ne sommes rien ? Comment pouvons-nous y porter remède ? Préparez quelques petits mets, conseilla-t-il, et prenez avec vous deux dizaines de setiers de vin, et allons le trouver et nous mangerons chez lui. Peut-être pourrons-nous ainsi le conforter'. Ils prirent donc les aliments et partirent. Quand ils frappèrent à sa porte, le disciple du vieillard prêta l'oreille et demanda : 'Qui êtes-vous ?' Ils répondirent : 'Dis au Père que c'est Pimen qui désire recevoir sa bénédiction'. Le disciple ayant rapporté cette demande à son maître, le vieillard leur fit cette réponse : Allez-vous-en car je suis occupé.' Mais tous attendirent là sous la chaleur et déclarèrent : 'Nous ne partirons pas avant d'avoir été jugés dignes de ta faveur!' Voyant leur humilité et leur patience, le vieillard fut saisi de componction et leur ouvrit. Ils entrèrent alors et mangèrent tous ensemble. Tandis qu'ils se restauraient, le vieillard leur dit : 'En vérité, ce n'est pas seulement ce que j'ai entendu dire de vous, mais c'est le centuple que je vois dans vos actes !' Et il devint leur ami à partir de jour-là.²»

¹ Blaise Pascal, Les Provinciales: lettre 12.

² Les apophtegmes des Pères du Désert, Collection alphabétique 16: Pimen.